I.N.H. CONTACT

Numéro 1
Mars 1997
3 F

Bulletin de liaison de l'association I.N.H. Évidence
(association d'étude des manifestations d'Intelligences Non Humaines)

Numéro 1

Ce premier numéro d'*I.N.H. Contact* a un peu tardé, mais il paraîtra désormais plusieurs fois par trimestre. Il ne s'agit pas d'une revue d'ufologie (il y a pour cela *Univers OVNI*), mais d'une simple lettre d'information sur les activités d'I.N.H. Évidence, qui vont se multiplier dans les prochains mois. Nous souhaitons qu'un maximum de personnes en soient informées, et cette lettre peut donc être reproduite et distribuée à volonté. Nous distribuerons nous-mêmes largement ce premier numéro, mais les suivants seront envoyés uniquement aux adhérents de notre association et au siège des autres associations françaises, qu'il nous semble normal d'informer. Les autres personnes désirant les recevoir devront les payer au prix de six francs envoi compris (payables par timbres, chèque ou mandat). Vous pouvez bien sûr payer d'avance pour un certain nombre de numéros, et ça serait une façon de nous aider à lancer l'association.

C'est mon opinion et je la partage !

I.N.H. Evidence est pour l'heure pratiquement une association sans adhérents ! Pour ne pas donner l'impression que les opinions exprimées ici correspondent à une prise de position de l'association, j'ai préféré m'exprimer à titre privé sur des questions qui me concernent personnellement. Vous pourrez trouver le ton un peu polémique, mais il me semble que l'on ne pourra jamais faire prendre au sérieux l'étude des ovnis tant que l'on ne dénoncera pas toute la malhonnêteté qui sévit dans ce milieu. Quoi qu'il en soit, j'espère que dès le prochain numéro cette lettre de liaison sera le fruit d'un travail collectif. L'association I.N.H. Évidence est ouverte à toutes les opinions, à tous ceux qui veulent étudier objectivement le problème et qui acceptent le débat au lieu de tenter d'occulter les opposants.

Robert Alessandri

Correspondants

I.N.H. Evidence souhaite développer un réseau de correspondants en France et dans le Monde, et nous espérons que vous serez nombreux à vous proposer.

Notre ami Jean-Louis Decanis, lorsqu'il ne se trouvera pas dans quelque pays lointain, sera notre correspondant dans les Alpes. N'hésitez pas à lui écrire à Chateauvieux, 05000 Gap.

Pour l'heure, il revient d'un voyage à Tahiti, avec quelques témoignages et des communications d'un ufologue local... Nous en reparlerons dans *Univers OVNI* numéro 3.

La nuit de la comète

La comète Hale-Bopp, qui pourrait bien être la plus lumineuse depuis 1910 (la grande comète de 1910 n'était pas la comète de Halley, beaucoup moins spectaculaire, qui passait la même année), traverse en ce moment notre ciel. Bien que cette «boule de neige sale» d'une cinquantaine de kilomètres de diamètre passe très loin de la Terre, à quelque deux cents millions de kilomètres, elle rivalise déjà d'éclat avec les étoiles les plus brillantes du ciel, et atteindra sa luminosité maximale à la fin du mois ou au début avril. Vous n'aurez aucun mal à repérer cet «astre chevelu», au nord-ouest le soir et au nord-est le matin, mais pour jouir pleinement du spectacle d'une chevelure s'étendant sur une vingtaine de degrés éloignez-vous des villes !

La plupart des associations d'astronomie organisent une «nuit de la comète» du 29 au 30 mars. S'il y a dans la région de Marseille suffisamment de personnes intéressées, nous pourrions nous joindre à un de ces groupes et peut-être à d'autres associations ufologiques pour organiser une nuitée d'observation.

Univers OVNI : encore un peu de patience

Comme vous l'avez constaté, le numéro 2 de la revue *Univers OVNI* prend beaucoup de retard, et je prie les abonnés de m'en excuser. Il faut comprendre que le numéro un avait été édité par une autre association, le CERPA, et ce changement exige pratiquement de repartir à zéro. Une telle revue demande beaucoup de travail et aussi un gros investissement, et il se trouve que je suis à peu près seul pour fournir les deux, en plus du matériel... C'est beaucoup pour un seul homme ! Le travail est à peu près terminé, mais il reste encore quelques problèmes financiers.

Quelques explications vous feront mieux comprendre la situation. La tentative du numéro un nous a montré qu'il ne peut pas exister d'intermédiaire entre le petit bulletin polycopié d'une association, qui ne sera lu que par une poignée de passionnés, et une véritable revue imprimée et distribuée en kiosque, dont le tirage doit être au minimum de 10000 exemplaires. Faire imprimer et distribuer une telle revue coûte environ 70000 F, dont 30000 doivent être disponibles immédiatement; je fournis 20000 F que je ne récupérerai pas si la revue n'est pas bénéficiaire (dans ce cas, il n'y aura pas de numéro 3, mais à moins qu'il y ait plus de 20000 F de pertes je serai le seul à en pâtir)... Il manque donc 10000 F...

Alors, si vous voulez qu'il y ait une revue d'ufologie OUVERTE en kiosque, faites un effort : adhérez, abonnez-vous, achetez des livres, voire prêtez un peu d'argent (je suis prêt à laisser tout mon matériel informatique et mes livres, mes seuls biens personnels, en gage... En cas d'échec, je n'en aurai plus besoin, je deviendrai ermite ou vagabond...)

Quoi qu'il en soit, que les abonnés se rassurent : ce numéro 2 sortira de toute façon très bientôt; dans le pire des cas, je revendrai tout ce que je possède, cela risquera simplement de retarder le numéro trois puisqu'il faudrait racheter tout l'équipement nécessaire.

Les résultats obtenus avec le premier numéro permettent d'être optimiste pour l'avenir : cette revue a été tirée à 2000 exemplaires, mais seuls la moitié environ ont été distribués, en raison principalement de la difficulté à faire du dépôt-vente en dehors de la région marseillaise. Les gains ont été d'environ 10000 F directement (revues vendues, abonnements à partir du numéro un), et sans doute au moins 8000 F indirectement (bénéfices sur les ventes de la «boutique», augmentation des gains du service Minitel, nouvelles adhésions au CERPA...) Cela ne suffit pas à rembourser le coût de ce premier numéro, qui a été d'environ 25000 F (cela dit, la plus grande partie de cette somme a été obtenue grâce à un prêt qui n'a été que partiellement remboursé, et j'ai proposé au CERPA de reprendre le reste de ce prêt à mon compte en échange du stock restant de revues, ce qui est sûrement un bon investissement à long terme. Le bilan est donc que le CERPA a réalisé pour l'instant un bénéfice de 5000 F avec cette revue, et continuera à bénéficier de ses retombées... Ceux qui prétendent que cette revue a contribué aux difficultés financières que rencontre maintenant le CERPA sont des menteurs !) Il serai donc vain de tenter de recommencer avec la même méthode de distribution, mais par contre il ne me semble pas exagérément optimiste d'espérer que le numéro deux rapportera quatre fois plus en étant distribué presque dix fois plus ! Pour atteindre cette limite de rentabilité, il faut qu'environ 2000 des revues distribuées en kiosque soient vendues, soit un peu plus de 20%; le pourcentage de vente sur les numéros un laissés en dépôt-vente a été supérieur à 25%.

Petites annonces

Un service de petites annonces sera mis en place dans la revue *Univers OVNI* (elles seront reprises dans *I.N.H. Contact*). Il n'est pas trop tard pour passer une annonce dans le numéro deux. Ces annonces seront entièrement gratuites, mais si vous pouvez profiter de l'occasion pour nous envoyer des témoignages, des coupures de presse, une lettre d'encouragement ou de critique, ou tout autre chose, cela nous fera plaisir et nous aidera...

Bientôt une grande conférence à Marseille

Au mois d'avril ou mai aura lieu une grande conférence à laquelle participeront plusieurs ufologues renommés. Cela se passera un samedi tout l'après-midi, à une date encore non fixée (elle dépend de la publication de la revue *Univers OVNI*, qui devra être parue avant afin d'assurer une importante promotion de l'événement). Les conférenciers (trois ou quatre) ne sont pas non plus encore fixés, si vous êtes candidat veuillez nous le faire savoir (les frais de déplacement seront payés, ainsi que les deux repas de la journée, une nuit d'hôtel et une part des bénéfices sur les entrées).

Étant donné qu'il s'agira un peu du «baptême» de notre association, cette manifestation sera suivie d'un apéritif gratuit, et pour ceux qui le désireront d'un repas le soir.

Les autres associations ou les ufologues indépendants sont cordialement invités à participer à cette grande manifestation, où ils pourront se présenter et disposer d'un stand gratuit pour exposer et distribuer leurs produits (revues, livres...) Nous souhaitons que cette journée soit une grande fête de l'ufologie, un prélude aux manifestations qui marqueront le cinquantième anniversaire des «soucoupes volantes» et du «crash de Roswell».

La date sera annoncée dans *Univers OVNI* et sans doute dans le prochain numéro d'*I.N.H. Contact*.

Assemblée générale

La première assemblée générale de l'association aura lieu au lendemain de cette manifestation.

Tous ceux qui souhaitent participer activement à la vie de l'association sont priés d'adhérer sans tarder, et sont invités à participer à cette journée au cours de laquelle seront définis les projets d'I.N.H. Evidence.

Actes de présence

Le 7 décembre 1996, Francine Fouéré organisait à Paris sa traditionnelle Journée d'ufologie, avec pour principaux participants :

La sympathique Martine Castello, journaliste ayant écrit un livre sur l'affaire Ummo (*la Conspiration des étoiles*, éditions Robert Laffont), qui nous expliquait comment cette rencontre avec l'ufologie avait profondément modifié sa façon de penser;

Robert Roussel, journaliste spécialisé dans les essais aériens, auteur de *OVNI : les vérités cachées de l'enquête officielle* (Albin Michel), qui nous parlait des rapports entre les militaires et l'étude des ovnis;

et le plus intéressant, Joël Mesnard, le bouillant rédacteur de l'incontournable revue *Lumières dans la nuit*, qui dénonçait à travers plusieurs exemples la désinformation à laquelle se livrent les médias.

Notre non moins incontournable ufo-sociologue national Pierre Lagrange était aussi là pour annoncer son livre *la Rumeur de Roswell*, maintenant paru (éditions la Découverte).

Et bien sûr, comme toujours lors de ces journées qui présentent un modèle d'ouverture, de nombreux autres ufologues pouvaient s'exprimer et présenter leurs travaux et idées.

Cette journée était organisée dans un local de la rue de Varenne, avec le concours de l'association Espace expression. Cette association culturelle très active organise de nombreuses conférences de qualité qui intéresseront tous les amateurs de mystères en tous genres ou de spiritualité. Le programme (30 pages) est à demander à l'Espace Expression, 229 Bd Voltaire, 75011 PARIS, en joignant une grande enveloppe affranchie à 4 F 40 et 2 F pour les frais d'impression (téléphone 01.44.64.79.90, programme enregistré sur répondeur au 01.43.56.85.85).

Notons que Francine Fouéré possède encore un important stock de revues *Phénomènes Spatiaux*, qu'elle publiait avec son regretté mari René Fouéré. Malgré leur ancienneté, ces revues constituent toujours une mine d'informations et un modèle de sérieux. Liste à demander au GEPA, 69 rue de la Tombe Issoire, 75014 PARIS.

Le 4 février, le Centre de culture scientifique, technique et industrielle (CCSTI) organisait à Marseille (Espace Écureuil, rue Montgrand) une intéressante conférence sur les Planètes extrasolaires.

Le conférencier, David Mouillet, était un étudiant en astrophysique qui connaissait fort bien son sujet : dernières découvertes, implications, projets à venir... Bien entendu, ce que l'on recherche dans ces nouveaux mondes, c'est la vie, et on n'a pas manqué de lui demander son opinion sur les ovnis... Sa position est classique chez les astronomes : optimiste quant à l'existence de multiples civilisations extraterrestres, mais beaucoup moins en ce qui concerne les possibilités de «visites»... Mais ça n'était pas le sujet du débat !

Le 13 février, le cinéma U.G.C. Capitole projetait dans sa salle «Prestige», en avant-première nationale, le film le plus délirant qui ait été produit sur les extraterrestres : *Mars attacks* de Tim Burton (visible partout depuis le 26 février). La version comique d'*Independance day*, avec des E.T. qui se divertissent en nous réduisant à l'état de squelettes fluorescents (c'est une véritable hécatombe parmi les stars d'hollywood !) quand ils ne jouent pas aux quilles avec les statues de l'île de Pâques ! N'y cherchez aucune référence «ufologique», Tim Burton a puisé son inspiration uniquement dans la science-fiction, mais vous passerez un bon moment...

Nous avons rencontré sans surprise à cette projection Yves Bosson, directeur de la revue *Anomalies* dont le numéro 2 vient de paraître (Observatoire des parasciences, B.P.57, 13244 Marseille Cedex 01).

LA BOUTIQUE D'I.N.H. EVIDENCE

Une association comme la nôtre a besoin de faire un peu de commerce pour fonctionner, et il n'est pas toujours évident pour ceux qui habitent loin d'une grande ville de trouver les livres qu'ils cherchent. Nous proposons donc à la vente une sélection de livres particulièrement intéressants sur les ovnis, dont la liste sera bientôt étoffée.

Ajoutez aux prix indiqués 20 F de frais d'expédition, et 40 F pour une commande de plusieurs livres (quel que soit le nombre).

Gildas Bourdais : ***Enquête sur l'existence d'êtres célestes et cosmiques*** 410 pages, 129 F.
Un livre passionnant et remarquablement documenté faisant un parallèle entre ovnis, folklore et apparitions, sur fond d'hypothèse extraterrestre.

Gildas Bourdais : ***Sont-ils déjà là ?*** 230 pages, 110 F.
Le livre en français le mieux documenté sur le «crash» de Roswell.

Pierre Lagrange : **La Rumeur de Roswell** 280 pages, 120 F.
Roswell vu par un sceptique, replaçant le cas dans le contexte de l'époque.

Budd Hopkins : ***Enlèvements extraterrestres*** 320 pages, 135 F.
Le premier livre du pionnier des enquêtes sur les enlèvements.

John E. Mack : ***Dossier Extraterrestres*** 550 pages, 130 F.
Lorsqu'un psychiatre renommé croit à la réalité des enlèvements !

Jean-Michel Lesage : **Le Diabolique secret des OVNI** 170 pages, 120 F.
L'«hypothèse diabolique», sur fond de «grand complot». Une mise en garde contre le phénomène OVNI, par un ufologue de la première heure...

Jean-Michel Lesage : **Lumière sur les OVNI** 160 pages, 120 F.
La suite du «Diabolique secret», dans un contexte plutôt religieux.

Jacques Carter : ***Expériences du quatrième type*** 240 pages, 125 F.
Un «contacté» du sud de la France raconte son expérience.

Franck Marie : ***OVNI contact*** 515 pages, 150 F.
400 OVNI sur la France le 5 novembre 1990 ? Des conclusions très douteuses, mais un gros travail de compilation des témoignages.

Jean-Pierre Petit : ***Enquête sur les ovnis*** 380 pages, 120 F.
Lorsque des recherches scientifiques accréditent l'idée que les ovnis sont des véhicules extraterrestres.

Jean-Pierre Petit : ***Enquête sur des extraterrestres*** 220 pages, 95 F.
Un directeur de recherches au CNRS révèle que toutes ses recherches ont été guidées par des documents qui se disent d'origine extraterrestre !

Jean-Pierre Petit : ***Le Mystère des Ummites*** 350 pages, 120 F.
La suite de la «saga» des Ummites, avec les derniers développements scientifiques de Jean-Pierre Petit sur la cosmologie.

Enfin, une cassette vidéo est disponible sur les Ummites :
Les Extraterrestres sont-ils déjà parmi nous ? PLP Vidéo, 150 F.

Nous distribuons aussi la série de cassettes vidéo ***Les Portes du futur*** (Jimmy Guieu/Dimension 7), au prix de 150 F chacune (+ port).

Et bien sûr, le premier numéro de la revue ***Univers OVNI*** est toujours disponible, au prix de 35 F franco.

PREMIERES PUBLICATIONS

I.N.H. Évidence ne se contentera pas de distribuer des livres du commerce. Nous éditerons également des documents originaux concernant les ovnis et les phénomènes connexes. Les deux premiers sont déjà disponibles, et d'autres suivront bientôt.

Jean-Louis Decanis : *La Bible et les ovnis*
(essai de christo-ufologie)
brochure de 70 pages - prix : 50 F + 10 F de frais d'envoi.

Notre correspondant Jean-Louis Decanis, passionné par les religions et mystiques autant que par les ovnis, nous livre ici une très intéressante analyse de tous les textes bibliques qui peuvent avoir une certaine connotation «ufologique». Ça n'est certes pas la première fois que l'on met en relation les écrits bibliques et les ovnis (voir en particulier les ouvrages de Jean Sendy et d'Éric Guerrier), un thème qui a été exploité par le Mouvement Raëlien, mais on s'était surtout limité à l'ancien testament interprété comme le récit d'une «expérience» extraterrestre. Pour Jean-Louis, le Nouveau Testament est tout aussi riche d'éléments «ufologiques», et cela va plus loin que de simples visites de «banals» extraterrestres en soucoupes.

Robert Alessandri : *5 novembre 1990 : le creux de la vague*
(le mimétisme des rentrées atmosphériques).
180 pages – Prix : 80 F + 15 F de frais d'envoi.

Je serai maintenant partial puisque je suis l'auteur de ce livre, mais il s'agit un peu d'un livre «maudit» dont la plupart des ufologues ne veulent pas parler, et je n'ai pas d'autre prétention que d'avoir réalisé un travail utile pour tous ceux qui veulent faire la différence entre la rentrée atmosphérique d'un engin spatial et une fantastique vague d'ovnis.

Ce livre a été initialement édité il y a plus d'un an sous l'égide du CERPA, mais cette association que son responsable dirige maintenant vers une ufologie extrémiste (l'important pour lui est «qu'on parle de ovnis», fût-ce en présentant à la télévision un cas que l'on sait pertinemment être une fumisterie !) ne fait pas beaucoup de promotion pour un ouvrage qui remet en cause une «vague d'ovnis» dont on a voulu faire un événement ufologique majeur. I.N.H. Évidence, qui reprend la politique d'ouverture et d'objectivité que prônait autrefois le CERPA, a donc réédité ce livre dérangeant, dans une nouvelle édition revue et corrigée.

Il s'agit donc d'une étude sur la vague d'observations d'ampleur exceptionnelle (plus de deux mille témoignages recensés !) qui a eu lieu le 5 novembre 1990 aux environs de 19 h en France. Cette vague a été expliquée par le SEPRA (Service d'expertise des phénomènes de rentrées atmosphériques, le service officiel d'étude des ovnis) comme la rentrée dans l'atmosphère du troisième étage de la fusée russe ayant lancé deux jours plus tôt le satellite de communications Gorizont 21... Une conclusion contestée par de nombreux ufologues qui ont relevé de nombreuses imprécisions et contradictions dans les affirmations du SEPRA, notamment Franck Marie qui a effectué un énorme travail de compilation sur cette vague et qui conclut au contraire que notre pays a été survolé ce soir-là par une véritable armada d'ovnis (1).

Mais si les ufologues ont parfaitement fait leur travail de collecte des témoignages, aucun ne s'est renseigné sur les phénomènes de rentrées atmosphériques, ce qui semble tout de même important lorsqu'une vague d'ovnis fait l'objet d'une telle explication «officielle».

C'est donc cette lacune que comble ce livre, et malheureusement la conclusion est sans appel : l'identification de la NASA est correcte, et les erreurs du SEPRA résultent simplement de l'incompétence totale du responsable de cet organisme en matière de rentrées atmosphériques !

Il est clair que les descriptions générales sont tout à fait caractéristiques de la rentrée d'un gros étage de fusée : gigantisme et cohésion apparente de l'ensemble de lumières, explosion initiale, aspect de «formation triangulaire», vol horizontal, lenteur du phénomène... D'autre part, il est certain qu'il y avait bien ce troisième étage de fusée susceptible de rentrer à tout moment qui passait au bon endroit, au bon moment et suivant la bonne trajectoire... Pour ceux qui en douteraient encore, il y aura dans *Univers OVNI* numéro 2 une étude montrant que cette identification ne repose pas seulement sur le télex de la NASA, mais sur des informations largement diffusées en temps réel concernant les orbites des objets satellisés.

Toutes les statistiques portant sur l'ensemble des témoignages compilés par Franck Marie montrent que la grande majorité des observations s'accordent parfaitement avec cette rentrée atmosphérique.

Ce livre prouve de façon définitive que 95% au moins des observations s'expliquent par une rentrée atmosphérique, ce qui laisse tout de même quelques dizaines d'observations qui relèvent d'une autre explication et peuvent présenter d'authentiques ovnis... Un potentiel de quelques dizaines d'ovnis, ça n'est pas si mal, et c'est aux enquêteurs (ce que je ne suis pas) de les étudier au lieu de noyer ces observations intéressantes sous des centaines de cas plus spectaculaires mais parfaitement expliqués.

La nouvelle édition ne présente que des corrections mineures, mais elle est complétée par un court chapitre sur les réactions que ce livre a suscitées... Parlons-en donc :

Dans un premier temps, des réactions il n'y en a eu aucune ! C'était comme si ce livre n'existait pas, alors qu'il a été envoyé gratuitement aux principaux intéressés (Franck Marie, Joël Mesnard, Jean Sider...) Pas un mot par exemple dans la revue *Lumières dans la nuit* (2), alors qu'il me semble avoir au moins apporté des éléments intéressants concernant les phénomènes de rentrées atmosphériques, qu'il serait bon de mentionner.

Dans le numéro 310 de cette revue, Joël Mesnard écrivait : *La situation serait moins confuse, si nous disposions d'informations sur le volume occupé par les débris incandescents de l'engin spatial, c'est-à-dire sur leur dispersion dans l'espace. On nous a fourni des indications précises sur l'altitude, beaucoup plus floues sur la trajectoire, mais nous ne savons toujours rien sur l'ordre de grandeur de cette dispersion. Or, si une donnée joue un rôle capital dans cette affaire, c'est bien celle-là. Étrange, non ?* Pourquoi n'a-t-il plus abordé cette question «capitale» maintenant qu'il connaît la réponse ? Étrange, non ?

Par contre, Joël Mesnard, tout en se réfugiant derrière une prudente incertitude, ne manque pas de signaler n'importe quel argument boiteux susceptible de faire douter de la réalité d'une rentrée atmosphérique ce soir-là... Le dernier en date étant les lettres reçues du NORAD par Jean Sider, censées présenter l'«aveu» d'une incapacité à identifier le phénomène qui a survolé la France (*LDLN* n°338). En réalité, le Directeur des relations publiques du NORAD a simplement écrit dans sa première lettre qu'il lui était impossible d'identifier la rentrée atmosphérique étant donné la durée écoulée et le peu d'informations fournies par Jean Sider (par contre, lorsque ce même Sider lui avait écrit quelques semaines après la vague, il avait confirmé sans ambiguïté l'identification fournie par le télex de la NASA... Que Sider attende encore cinq ans, et il obtiendra sans doute une réponse encore plus vague !), et dans la seconde qu'il ne semble pas s'agir d'une rentrée atmosphérique si les objets observés volaient à basse altitude comme le suggéraient les observations et les dessins fournis par Sider (qui ne représentaient certainement pas un échantillon typique des observations du 5 novembre !) Bref, il est patent, si vous ne vous contentez pas de traduire les morceaux de phrases qui vous arrangent, que ce monsieur n'a fait aucune recherche et s'appuie uniquement dans ses deux courriers sur des indications biaisées de Jean Sider... On tourne en rond ! Tout ce que l'on peut déduire de ces courriers est que le NORAD répond honnêtement sans chercher à expliquer à tout prix une vague d'ovnis par une rentrée atmosphérique, mais n'effectue pas de fastidieuses recherches à chaque fois qu'un ufologue français lui demande d'identifier un phénomène vieux de cinq ans.

Les réactions, plus virulentes les unes que les autres, sont venues lorsque le numéro 1 d'*Univers OVNI* est paru, avec (horreur !) une publicité pour ce livre maudit et (abomination !) une lettre de félicitations de Gilles Munsch, le seul qui avait daigné dire ce qu'il en pensait et qui lui l'avait acheté !

Jean Sider, qui avait dit dans un premier temps qu'il ne voulait pas entendre parler d'un livre qui niait la vague du 5 novembre, avait promis lorsque le CERPA lui avait proposé de le lui envoyer d'anéantir mes arguments (je l'y encourageais vivement), mais après l'avoir lu il a finalement décidé de ne pas en parler «pour ne pas me donner l'occasion de répondre» ! Après cette belle preuve d'objectivité, il a préféré le chantage à la discussion, en exigeant le retrait de tous ses futurs articles dans *Univers OVNI* si je restais rédacteur en chef de la revue et si l'on continuait à parler de ce livre !

Franck Marie et Joël Mesnard se sont eux aussi efforcés de monter le CERPA contre moi... Et ces pressions n'ont pas mal réussi, puisque Bernard Hugues, président du CERPA, a tout tenté pour que j'arrête de parler du 5 novembre, allant jusqu'à inventer des mensonges pour ébranler mes convictions (en vain bien sûr, puisque je suis tout à fait certain d'avoir

raison); et il a envoyé une lettre truffée de mensonges à Franck Marie, présentée comme une position «officielle» du CERPA et qu'il était libre de diffuser à sa guise (par contre, il a refusé de m'en donner une copie !), disant que tous les dirigeants du CERPA étaient totalement opposés à moi concernant le 5 novembre alors que personne n'avait été consulté !

Mais à part ces tentatives de pression, aucune critique argumentée, rien dans les revues d'ufologie si ce n'est des jugements *a priori* de personnes n'ayant pas lu une seule ligne de mon livre... Avec une mention toute particulière à Christophe Grelet, qui dans le numéro 7 d'*OVNI les temps futurs* m'attaque comme à son habitude sur des préjugés, sans même se rendre compte qu'il est entièrement d'accord avec moi puisqu'il parle des «observations faites par des dizaines de personnes» (3) ! Qu'il y ait eu le 5 novembre 90 des dizaines d'observations inexpliquées, c'est ce que j'ai toujours dit... Mais pas des centaines ou des milliers !

Pour mettre fin à ce silence, et puisque tous ceux qui avaient reçu le livre gratuitement refusaient obstinément d'en parler, je propose maintenant un marché : les responsables de revues d'ufologie peuvent le recevoir gratuitement à condition qu'ils s'engagent à le lire et à en faire une critique honnête dans leur revue (cette proposition est toujours valable, et ça n'est pas un piège; même si «l'honnêteté» est discutable je ne réclamerai pas de droit de réponse).

Le premier à répondre à ce «défi» a été Didier Gomez, président de l'association Ufomania et qui prépare lui aussi un livre sur le 5 novembre (4). Gomez avait comme d'autres critiqué ce livre de façon très virulente avant de l'avoir lu (il semble que ça soit normal en ufologie !), et il lui a donc consacré deux pages une peu mieux argumentées dans le numéro 13 de sa revue, bien qu'il soit toujours très négatif. Il commence par sous-entendre que j'aurais trafiqué mes statistiques, ce qui est évidemment faux (je rappelle que je peux envoyer sur demande le fichier utilisé, sur papier ou sur disquette), et me fait passer pour un imbécile par quelques citations extraites de leur contexte, comme «apparemment, le témoin a simplement confondu le nord avec le sud» sans préciser que le témoignage était accompagné d'un dessin sur lequel l'ouest figurait à droite, l'est à gauche et le nord en face, ou «on peut imaginer que le témoin s'est seulement trompé sur le lieu de son observation» sans préciser que ladite observation était faite depuis une automobile sur une autoroute ! Quant à mes recherches concernant la rentrée atmosphérique, il les évacue sommairement en disant qu'elles reposent uniquement sur le télex de la NASA (c'est faux) que l'on ne peut pas pendre au sérieux depuis les lettres d'«aveux» reçues par Jean Sider.

Hervé Clergot, secrétaire du groupe Sentinelle, a été le second à répondre à ma proposition. J'avais auparavant été attaqué dans la revue *Sentinel News* par le trésorier de cette association (Philippe Guignard), qui n'avait pas lu mon livre, et puisque le groupe Sentinelle se vantait d'utiliser «un puissant logiciel d'orbitographie similaire à celui du CNES» j'avais réagi en demandant à ce groupe de l'utiliser pour contrôler mes dires... L'utilisateur de ce logiciel est Hervé Clergot, et après un échange de courriers il a voulu y voir de plus près. Hervé Clergot, qui est à l'origine de l'article récent publié dans *VSD* sur les dossiers secrets du FBI, prône une ufologie scientifique et il fera certainement beaucoup pour que notre discipline soit prise au sérieux (5). Et comme personne qui ait un minimum de connaissances scientifiques ne peut nier que j'ai raison, sa critique est cette fois très positive, même s'il trouve que j'ai été quelquefois un peu excessif dans mes tentatives d'explication des témoignages.

Enfin, le dernier à avoir accepté ma proposition est Pierre Lagrange, qui a écrit une critique très positive de ce livre dans le numéro 2 d'*Anomalies* (6). J'étais curieux de connaître son opinion, puisqu'il me semblait que je dérangeais aussi bien les socio-psychologues que les «soucoupistes» convaincus en montrant que la grande majorité des témoins avaient très correctement décrit la rentrée atmosphérique ! J'ai beaucoup insisté là-dessus, et paradoxalement Pierre Lagrange a été le seul à relever cela : *L'auteur montre ainsi que la plupart des témoins ont bien décrit ce qu'ils voyaient compte tenu des conditions dans lesquelles ils se trouvaient.* Il faut croire qu'un socio-psychologue peut être beaucoup plus honnête qu'un partisan inconditionnel des ovnis !

On en est là des réactions, et la plupart des ufologues continuent à dire qu'il pourrait y avoir eu une rentrée atmosphérique, mais qu'elle ne peut pas tout expliquer... Cette «position» n'est rien d'autre qu'une évidence qui leur évite de se mouiller ne serait-ce que le bout d'un orteil, et discrédite complètement l'ufologie. Car enfin, qu'ils soient incapables de dire clairement, après plus de six ans de tergiversations et l'étude de centaines de témoignages, s'il y a eu une rentrée atmosphérique, et dans cette éventualité de faire la différence entre les cas que ce phénomène explique et les autres, ça ne fait pas très sérieux ! Ce sont ces gens-là qui discréditent les témoignages, en donnant l'impression que l'on ne peut rien en tirer !

Étant donné que la rentrée d'un étage de fusée est un événement très spectaculaire (et cela résulte des lois élémentaires de la physique, c'est indéniable), il suscite forcément des milliers de témoignages lorsqu'il se produit en début de nuit. Il n'y a donc que deux positions acceptables au sujet de la vague du 5 novembre :

– soit cette rentrée a bien eu lieu, et dans ce cas on sait précisément quelle trajectoire elle suivait et comment le phénomène se présentait, et on doit tenir compte du passage de cet objet dans le ciel en examinant l'ensemble des témoignages;

– soit il n'y a pas eu de rentrée atmosphérique, et dans ce cas tous les témoignages se rapportent à une multitude d'ovnis, et il faudra faire appel à des hypothèses fantastiques pour expliquer comment toutes les statistiques effectuées sur les observations sont compatibles avec une rentrée atmosphérique imaginaire !

Pour l'instant, parmi les défenseurs de la vague du 5 novembre, il n'y a guère que Franck Marie qui ait eu le courage d'affirmer clairement sa postion... Et aussi Jean Sider qui a promis dans un courrier adressé au CERPA qu'il «prouverait que la version de la fusée russe était circonstancielle», la rentrée s'étant produite ailleurs ou n'expliquant qu'une petite partie des témoignages; mais il ne s'agit pour l'instant que d'un voeu pieux ! Qu'attendent les autres ?

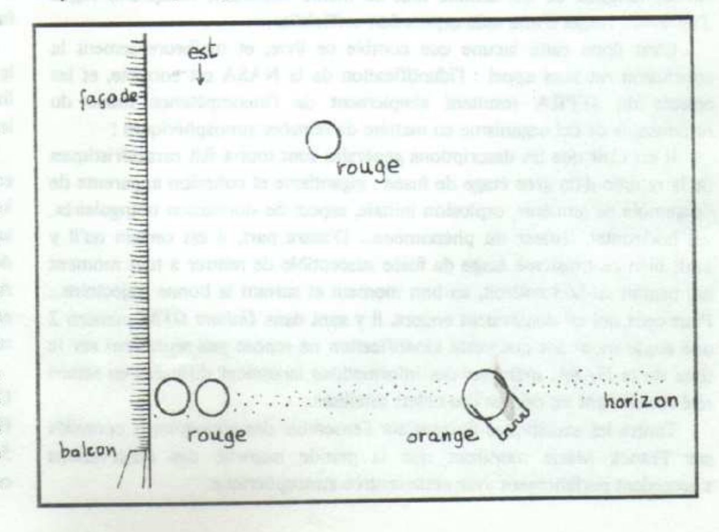
Joël Mesnard a fini par faire allusion à mon livre, en écrivant dans le numéro 341 de *LDLN* : *Les désinformateurs ne s'en prennent pas qu'aux hommes : ils s'attaquent aussi aux faits. Depuis quelques mois, un personnage s'efforce de répandre un discours totalement farfelu sur les événements du 5 novembre 1990, événements sur lesquels il n'a évidemment pas pris la peine d'enquêter. Par exemple, il explique le cas de Neuilly-sur-Marne (exposé dans LDLN 306, pp. 9 et 10) par... la rentrée de la fameuse fusée soviétique ! Rappelons que ce qui a été vu à Neuilly-sur-Marne ce soir-là est un ensemble bien structuré de quatre disques lumineux rigoureusement immobile pendant plus de trois minutes et demie, et visible sous un angle de 25 à 30°, trois des quatres disques étant à une hauteur angulaire nulle. La thèse de la rentrée atmosphérique relève donc soit de la provocation, soit de la démence pure et simple.*

Il est intéressant que Mesnard s'appuie sur le cas de Neuilly-sur-Marne, dont je n'ai presque pas parlé dans mon livre, et pas sur d'autres cas qu'il considérait aussi comme des «cas béton» et sur lesquels je me suis largement étendu (Gretz–Armainvilliers, Villavard...) En fait, c'est parce que lorsque je l'ai rencontré récemment à Paris, je lui ai dit que j'étais à peu près convaincu que son «cas fétiche» de Neuilly-sur-Marne relevait de l'explication par la rentrée atmosphérique... Et je lui aurais volontiers expliqué les raisons que j'avais de penser cela, mais sa seule réaction a été : «c'est ton problème !» Auparavant, je lui avais écrit pour lui demander de donner clairement sa position sur la vague du 5 novembre et sur certains cas particuliers, et il n'avait pas daigné répondre...

Alors, parlons-en, du cas de Neuilly-sur-Marne !

Certes, je n'ai pas enquêté, mais je m'appuie sur son enquête à lui (*LDLN* n°306), en corrigeant seulement ses indications erronées ou franchement mensongères concernant la rentrée atmosphérique !

Le témoin, attiré par un bizarre jeu de lumères venant de l'extérieur, est sorti sur son balcon situé au onzième étage d'un immeuble, d'où il a observé un phénomène qui se présentait ainsi :



L'objet, dont la dimension apparente était estimée à 25 à 30°, est resté immobile à l'est, au niveau de l'horizon, pendant environ quatre minutes, pour finalement disparaître dans la brume. Le témoin est alors rentré et a consulté l'heure : 19 h 02.

Il ne me semble pas complètement absurde de considérer que ce témoin a observé la rentrée atmosphérique qui s'éloignait vers l'est entre 19 h 02 et 19 h 05, après avoir eu sans doute son attention attirée lorsque le phénomène passait au plus près de la région parisienne, à 19 h 01.

Joël Mesnard trouve pour sa part l'idée invraisemblable, en expliquant que le témoin aurait dû se tromper :

1) Sur l'heure, d'une dizaine de minutes, alors qu'il surveille de très près la dérive (négligeable) de sa montre à quartz, et qu'il est certain de l'heure qu'il a notée.

Je ne sais pas comment Mesnard arrive à cette dizaine de minutes d'erreur alors que le témoin indique que son observation s'est terminée à 19 h 02 et que le télex de la NASA précise que la rentrée atmosphérique s'est terminée à 19 h 06 dans l'Est de la France ! Dans mon hypothèse, l'erreur est de trois minutes, ce qui est plus facile à expliquer que dix !

2) Sur la durée et la fixité du phénomène, puisqu'il l'a observé, rigoureusement immobile (avec comme repère rien moins que la façade de son immeuble), pendant environ quatre minutes (certainement pas moins, dit-il, de trois minutes et demie). C'est trois fois le temps mis par la fusée soviétique pour aller de La Rochelle à Strasbourg !

Là encore, je vois mal comment Mesnard arrive à sa dernière affirmation, alors qu'un satellite qui n'est pas freiné par l'atmosphère met déjà une minute et demie pour parcourir les 725 km qui séparent ces deux villes. Dans un numéro PRÉCÉDENT de *LDLN*, Joël Mesnard s'interrogeait sur le ralentissement éventuel de la rentrée atmosphérique durant son survol de la France... On le voit, il ne s'interroge plus : il choisit la réponse qui lui convient le mieux, et l'exagère encore pour faire bonne mesure... Et bien sûr, c'est la mauvaise réponse : le ralentissement est très sensible, puisque la durée d'une rentrée atmosphérique est précisément le temps nécessaire pour que l'objet perde toute sa vitesse ! L'observation du phénomène qui s'éloignait vers l'est a pu durer depuis ce point de vue privilégié environ trois minutes, ce qui n'est pas beaucoup moins que l'estimation du témoin qui n'avait pas de montre sur lui...

Et pendant ces trois minutes, l'objet ne s'est déplacé que d'un angle d'environ 25°, à une vitesse à peine supérieure à celle de la grosse aiguille d'une horloge; imaginez que vous êtes au centre d'une horloge et que vous observez pendant trois minutes un objet étrange accroché au bout de la grosse aiguille : pourra-t-on vous en vouloir si vous ne remarquez pas que l'objet se déplace ?

3) Sur toutes les indications d'angles, et notamment sur la hauteur de la base du phénomène, qu'il situe au voisinage de l'horizon, voire un peu en-dessous.

La hauteur angulaire de la rentrée était d'environ quinze degrés au début de l'observation, et diminuait lentement, ce qui ne me semble pas incompatible avec les dires du témoin qui ne distinguait pas l'horizon.

En ce qui concerne les dimensions angulaires, qu'il estime à 25 ou 30° pour chaque côté du triangle, il pourrait être utile de signaler que dans son premier témoignage, publié dans le numéro 303 de la même revue (page 29), ces mêmes dimensions étaient estimées à 5 ou 6 diamètres lunaires, soit dix fois moins ! Lorsque j'ai fait remarquer cela à Joël Mesnard, il m'a répondu qu'il n'arrêtait pas de signaler dans sa revue que les estimations angulaires des témoins sont souvent surestimées, quelquefois de façon colossale ! Certes... Mais quand un témoignage se présente où il est certain qu'une telle exagération a eu lieu, il oublie de signaler ce «détail»... Et comme vous avez pu le constater, il persiste ! La rentrée atmosphérique qui s'éloignait devait se présenter sous un angle d'environ cinq degrés, ce qui me paraît un bon compromis entre les deux estimations successives du témoin.

4) Sur la distance d'observation, qu'il évalue à une trentaine ou une cinquantaine de mètres, alors que la fusée soviétique s'éloignant vers l'est se trouvait à une distance au moins cinq mille fois supérieure.

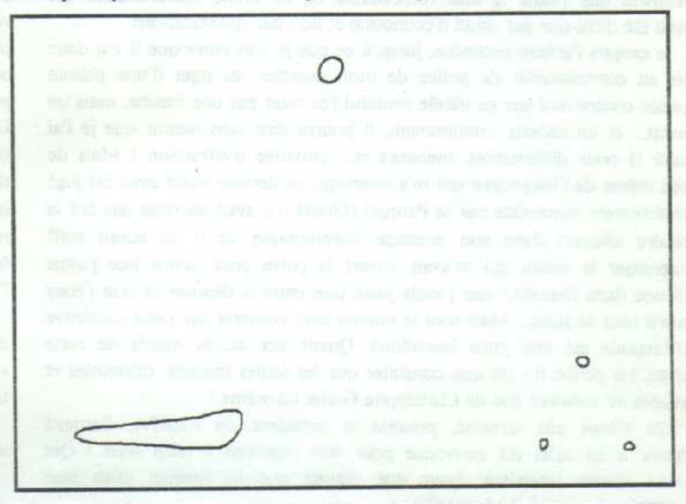
Là encore, Joël Mesnard signale très souvent dans sa revue qu'il est tout à fait impossible d'apprécier les distances supérieures à une cinquantaine de mètres, et il écrivait encore dans le numéro 304 de sa revue (page 16) :

Les estimations de distance, ou d'altitude, pour cette soirée du 5 novembre, sont à prendre avec la plus extrême prudence. Sauf cas particulier, cela signifie qu'on ne peut en tenir aucun compte. Notons quand même que d'une manière générale, on a affaire à des sous-estimations de la distance, et qu'elles sont bien souvent colossales.

Bref, n'en tenez aucun compte sauf quand ça vous arrange !

5) Sur l'aspect du phénomène, qui est sans rapport avec l'ensemble des autres descriptions.

Encore une affirmation très péremptoire... Puisque le témoin a vu d'un point de vue très privilégié le phénomène qui s'éloignait vers l'est, il est intéressant de comparer sa description avec celle des témoins qui se trouvaient dans l'Est de la France, plutôt qu'avec celles de la région parisienne. Par chance, on a pour l'Est de la France bien mieux que des témoignages : un film vidéo, tourné à Colmar, qui représente très certainement la rentrée atmosphérique (ce film a été diffusé intégralement au cours de l'émission d'Arte). Il y a eu dans *LDLN* un débat concernant ce film parce qu'on voit apparaître sur quelques images, en poussant la luminosité à fond, un triangle lumineux qui semble relier les trois points de tête, mais il semble que ce triangle relève du domaine de l'illusion; quoi qu'il en soit, même Joël Mesnard dans son interprétation initiale supposait que ce «triangle» de nature très ufologique s'était «greffé» sur la rentrée atmosphérique. Voici comment se présentait le phénomène filmé à Colmar :



Si on inverse la direction, puisque Colmar se situe au sud de la trajectoire de la rentrée atmosphérique alors que Neuilly-sur-Marne se situe au nord, faut-il vraiment avoir sombré dans la démence pour voir une nette ressemblance avec la description de notre témoin ? Ajoutons au sujet du film de Colmar que deux des trois lumières de tête n'étaient pas toujours visibles en même temps, et que la traînée présentait souvent un aspect «crénelé»...

Alors, oui, je suis dément, et je pousserai ma folie jusqu'à prétendre que les erreurs d'appréciation du témoin apparaissent minimes lorsqu'on ne cherche pas par tous les moyens à les exagérer (qui fait de la désinformation ?), et n'en font pas un mauvais témoin... Surtout si l'on considère que Mesnard a sélectionné ce témoignage parmi des dizaines si ce n'est des centaines d'autres pour en faire son «cas fétiche», celui qu'il cite à chaque fois comme un exemple type de «cas béton» du 5 novembre !

Quand donc Mesnard nous expliquera clairement, avec sa grande lucidité et après toutes les enquêtes qu'il a effectuées, s'il pense oui ou non qu'il y a eu une rentrée atmosphérique, et si oui où elle se trouvait pendant que son témoin infaillible observait entre 18 h 57 et 19 h 02, depuis son balcon donnant sur le sud, un magnifique ovni qui disparaissait vers l'est ?

Je précise que j'ai beaucoup de respect pour l'énorme travail accompli par Joël Mesnard pour l'ufologie, et je continuerai à le dire même s'il me couvre d'insultes, mais lorsqu'il présente des enquêtes de façon aussi partiale, lorsqu'il s'accroche sans réserve et par simple orgueil à des causes perdues, lorsqu'il refuse la discussion, il n'aide pas l'ufologie... il la saborde !

---

(1) Franck Marie : *OVNI contact*. Édité par la Banque internationale de données ufologiques, B.P.41, 92224 Bagneux cedex.

Ce livre est également disponible à la Boutique d'I.N.H. Évidence.

(2) Lumières dans la nuit : B.P.3, 77123 Le Vaudoué.

(3) OVNI Futur : 73 Chemin Saint-Jean-du-Désert, 13005 Marseille.

(4) Ufomania : 4 place de la Renaudié, 81000 Albi.

(5) Hervé Clergot diffuse en France des photographies spatiales mystérieuses («ovnis» photographiés lors des missions Apollo, «visage» martien, etc.) Le catalogue peut lui être demandé contre 20 F à son adresse : 31 rue de l'Usine, 60120 Esquennoy. Des documents sur des mystères de l'espace, parmi d'autres, sont diffusés par le Groupe Sentinelle, 17 rue de Taissy, 51100 Reims.

(6) Observatoire des parasciences, B.P.57, 13244 Marseille Cedex 01.

B.H. Évidence !

S'il y a des «intelligences non humaines», on a surtout des preuves de la bêtise humaine, qui atteint une ampleur cosmique chez certains ufologues !

J'ai déjà dénoncé les attaques mensongères et calomnieuses perpétrées par le président de l'association OVNI-Futur, Christophe Grelet, contre le CERPA et accessoirement moi-même... N'ayant pas l'habitude contrairement à ce personnage d'attaquer quelqu'un sans l'en informer, et étant peu enclin à dépenser un timbre pour envoyer une lettre à quelqu'un qui habite à 500 m de chez moi, j'avais déposé dans sa boîte aux lettres une enveloppe contenant mon texte «les Menteurs se déchaînent», ainsi que le premier numéro de la revue *Univers OVNI*... Cela ayant valu au CERPA de recevoir sur son répondeur un message coléreux et menaçant, j'avais écrit à Grelet une lettre (envoyée cette fois par la poste !) expliquant sans la moindre agressivité que j'étais le seul responsable de ce crime épouvantable qui n'avait été dicté que par souci d'économie et non par «provocation».

Je croyais l'affaire entendue, jusqu'à ce que je sois convoqué il y a deux mois au commissariat de police de mon quartier, au sujet d'une plainte déposée contre moi par ce débile profond (ça n'est pas une insulte, mais un constat... et un cadeau : maintenant, il pourra dire sans mentir que je l'ai insulté !) pour diffamation, menaces et... tentative d'effraction ! Mais de l'aveu même de l'inspecteur qui m'a interrogé, ce dernier motif avait été jugé complètement fantaisiste par le Parquet (Grelet n'y avait du reste pas fait la moindre allusion dans son message téléphonique, et il lui aurait suffi d'interroger le voisin qui m'avait ouvert la porte pour savoir que j'avais annoncé dans l'escalier que j'avais juste une lettre à déposer et que j'étais ressorti tout de suite... Mais tout le monde aura compris que cette «tentative d'effraction» est une pure invention). Quant aux autres motifs de cette plainte, La police n'a pu que constater que les seules insultes, calomnies et menaces ne venaient que de Christophe Grelet lui-même !

Ça n'était pas terminé, puisque le président du CERPA, Bernard Hugues, a lui aussi été convoqué pour être interrogé à mon sujet ! Qui va-t-on encore interroger pour une plainte que le Parquet avait jugé totalement fantaisiste ? Ma famille, mes amis ?

En fait, il est clair que ces interrogatoires étaient dus uniquement au fait que Grelet avait affirmé que j'étais un responsable de l'Église de Scientologie infiltrant le CERPA, et «que je ne m'en cachais pas» (un comble pour une plainte qui a eu lieu à la suite d'une lettre dans laquelle je dénonçais cette rumeur mensongère répandue justement par Grelet et ses amis !)

Ça ne justifie d'ailleurs pas ce harcèlement, puisqu'à ma connaissance appartenir à la Scientologie n'a rien d'illégal, mais on connaît les méthodes dignes de l'inquisition utilisées pour lutter contre les dangers réels ou imaginaires des sectes...

Cette politique de chasse aux sorcières marche d'autant mieux que ceux qui sont accusés à tort préfèrent souvent pour bien montrer qu'ils n'ont rien à voir avec les hérétiques se joindre au mouvement et allumer les bûchers ! C'est ainsi que Bernard Hugues, lorsqu'il a été accusé de laisser infiltrer son association par la Scientologie et de cautionner des croyances répandues par des sectes comme le «plan d'évacuation» (cette accusation a été faite à la télévision par Renaud Marhic, un des piliers de l'associatin SOS-OVNI et de la revue *Phénomèna*, qui a compris qu'il gagnerait plus d'argent avec les sectes qu'avec les ovnis !), a réagi en décidant qu'il fallait «tirer à boulets rouges sur les sectes», ne plus diffuser de documents pouvant évoquer de près ou de loin une secte, comme la cassette vidéo de la conférence des contactés ou le livre de Jeanine Derel (j'ai toujours considéré que le CERPA se compromettait trop souvent avec cette «contactée» plus que douteuse – qui n'est pas pour autant un dangereux gourou –, mais je trouve tout aussi abusif de rompre tout lien avec elle alors qu'elle a souvent participé amicalement aux activités de l'association), et m'exclure du CERPA si l'on prouvait que je faisais partie de la scientologie... Et bien sûr, il tient à entretenir de bons contacts avec les «associations anti-sectes» qui attisent la haine parce que «ça peut être utile», et il est lui-même tout prêt à menacer d'autres associations de les faire passer pour des sectes ! Pour ma part, je préfère dénoncer les menteurs et propagateurs de rumeurs, les responsables de ce climat malsain (les Marhic, Nhart, Grelet et consorts)... On peut n'avoir aucune affinité pour les sorcières et détester l'Inquisition !

Quoi qu'il en soit, j'ai une aversion marquée pour tout ce qui ressemble de près ou de loin à une religion (c'est-à-dire à tout ce que l'on doit CROIRE sans s'appuyer sur les FAITS et la RAISON), et je trouve donc très dégradant que l'on me fasse passer pour un adepte clandestin d'un quelconque gourou (qu'il s'appelle Ron Hubbard ou Jésus-Christ, peu importe)... J'ai donc déposé une plainte en diffamation au Procureur de la République de Marseille, contre tous ceux qui ont inventé ou diffusé sciemment cette rumeur malveillante. J'ignore quels sont les véritables coupables et ceux qui se sont seulement fait l'écho d'une rumeur qui les arrangeait, mais j'espère qu'une enquête sera menée pour le savoir. Je ne demande aucun dédommagement, je souhaite seulement que la vérité soit établie. J'ai donc communiqué au Procureur ce que je sais de cette rumeur :

Le premier à y avoir fait allusion a été Hugo Nhart, journaliste occasionnel et éditeur du bulletin *Étrangetés et Mystères*. Ça se passait à une conférence organisée par le CEOF (Centre d'Études Ovni-France) le 16 mars 1996, et je l'avais bien sûr vivement démenti (Christophe Grelet était présent). Notons que je suis depuis exclu des conférences du CEOF, pour avoir osé écrire dans le numéro un d'*Univers OVNI* que ces «Heures de vérité» auxquelles je souhaitais un franc succès étaient «intéressantes et plutôt sympathiques» mais que les journalistes censés mener le débat brillaient par leur absence (le CEOF a depuis résolu le problème en présentant comme journalistes des gens comme Hugo Nhart et Christophe Grelet, qui sont bien sûr accueillis à bras ouverts !) La bêtise humaine est décidément bien implantée en ufologie ! Ces mesures d'exclusion sont d'autant plus déplaisantes que j'ai beaucoup apporté à cette association avec laquelle j'ai découvert l'ufologie, et que je continuais occasionnellement à lui rendre service depuis que je l'avais quittée, par amitié pensais-je (je me suis fait beaucoup d'illusion sur l'amitié et la reconnaissance dans le milieu de l'ufologie !)

Quelques jours plus tard, l'accusation était reprise dans un fax adressé à de nombreuses associations ufologiques, et signé d'une très anonyme «Alliance PACA». Lorsque j'ai soupçonné Hugo Nhart d'en être l'auteur ou tout au moins de l'avoir inspiré, il l'a nié mais a reconnu connaître l'auteur.

De son côté, Renaud Marhic tentait de persuader des «associations anti-sectes» que j'étais un membre de la scientologie infiltrant l'ufologie.

Et puis, il y a eu Christophe Grelet et son compère Jacques Court, toujours prêts à relayer les rumeurs malveillantes contre ceux qui le dérangent (quand ils ne les inventent pas eux-mêmes).

Enfin, Bernard Hugues m'a informé qu'une rumeur circulait concernant une photographie où je figurais devant le siège de la scientologie à Paris, mais il n'a pas voulu me dire de qui il tenait cette information (il n'y a sans doute pas beaucoup d'endroits à Paris où je ne sois pas passé, mais je ne pense pas être suffisamment célèbre pour être poursuivi partout par des «paparazzi», et je suis donc tenté de penser que cette photo n'existe pas ou qu'il s'agit d'un montage).

Voilà tout ce que je sais. Si vous avez d'autres informations et si vous préférez contribuer à la recherche de la vérité plutôt qu'à la propagation de fausses rumeurs (pensez que si l'on ne fait rien vous pouvez être la prochaine victime), merci de me les faire parvenir (vous pouvez aussi les envoyer directement au Procureur de la République de Marseille).

Un dernier détail cocasse concernant Christophe Grelet, qui a décidément l'art de reprocher aux autres ce qu'il est le premier à faire.

Dans le numéro 4 de sa revue, il concluait un article fait de mensonges de de calomnies en fustigeant les associations qui perdent leur temps en querelles intestines... Dans le nupéro suivant, il dénonçait les associations qui se faisaient des procès alors que lui même n'arrêtait pas de déposer des plaintes ou de menacer de poursuites tous ceux qui le dérangeaient, pour des motifs ridicules... Dans le numéro un, il dénonçait les associations qui ne pensaient qu'à exploiter le phénomène OVNI... Et voilà que lui-même crée maintenant avec Jacques Court une entreprise commerciale, avec un service Minitel au tarif abusif de 2 F 19 la minute (le CERPA a donné l'exemple, mais on l'a beaucoup critiqué pour cela) et une maison d'édition (appelée modestement «Court/Grelet Editions» !), profitant du cinquantenaire des «soucoupes volantes» pour sortir un premier livre de 110 pages vendu 89 F ! Et que-lit-on en page 11 de ce livre écrit par leur associé et ami Richard Nolane (qui était beaucoup plus sérieux avant de s'associer à ces fumistes) ?

Depuis quelque temps en France, l'adversaire tente d'instiller dans l'esprit du public qu'il existe un lien étroit entre les sectes et les ufologues [...]. L'astuce de propagande est fine car la jurisprudence ne considère pas comme diffamatoire le seul fait pour une association de se voir traiter de secte.

Mieux vaut en rire !